



Commission
de Surveillance
Huy + Marneffe

RAPPORT ANNUEL DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DE HUY-MARNEFFE

RAPPORT HUY

ANNÉE 2020

Rapport annuel de la Commission de Surveillance **de HUY** **Année : 2020**

A : Les membres de la Commission de Surveillance
Cc : Le Secrétariat central du CCSP

I. La Commission de Surveillance

A. Composition

La Commission de surveillance des établissements pénitentiaires de Huy et Marneffe se compose de :

Une présidente : DELLISSE Adeline
Une vice-présidente : D'UDEKEM D'ACUZ Thérèse

Des Juristes :
SASSE Eric (a quitté la commission de 15/10/2020)
TROKAY Julie (depuis 05/2020) - Présidente de la commission des plaintes

Des membres :
AXCKS Elise (a quitté la commission en 12/2020)
BODART Florian (depuis 12/2020)
CHEVALIER Pauline - Membre assesseur de la commission des plaintes
DEGREEF Yves (a quitté la commission en 06/2020)
LAMBRECHTS Julie
LECLOUX Caroline - Membre assesseur de la commission des plaintes
MARSDEN André
NIGOT Colette - secrétaire
WILLAME Danièle (a quitté la commission en 04/2020)

La commission de surveillance est toujours incomplète. Nous sommes encore à la recherche d'un médecin, d'un juriste et de quelques membres supplémentaires pour renforcer l'équipe. L'équipe est encore assez instable. Nous avons fait face à plusieurs démissions, parfois sans explication, parfois pour des raisons personnelles, parfois pour raison d'insatisfaction, notamment au niveau du fonctionnement de la CdS, qui était débutante et a dû trouver son mode de fonctionnement en temps de pandémie.

B. Fonctionnement

Au début de l'année 2020, en raison de la jeunesse de la commission, nous tournions à deux commissaires par mois et ce jusqu'au mois de mars où la situation sanitaire a bloqué les possibilités de visites. Dès lors, nous avons nommé un commissaire par mois qui gardait un contact chaque semaine avec les directions.

Les visites ont pu reprendre au mois de mai, avec des restrictions. Nous ne pouvions pas circuler partout comme bon nous semblait et nous recevions les détenus dans une salle annexe. La situation sanitaire s'est dégradée à Huy au mois d'octobre, et la prison a été mise en lockdown pour 15 jours. Nous n'avions alors plus la possibilité d'entrer.

Suite aux démissions et à la création de la commission des plaintes en octobre, nous n'étions plus suffisamment nombreux pour tourner à deux commissaires par mois, nous avons donc pris la décision de prendre cette responsabilité individuellement à tour de rôle.

La commission a connu des problèmes de jeunesse dans son organisation, mais aujourd'hui nous commençons tous à trouver notre place. Des soucis de communication se sont fait ressentir, tant au niveau de la commission qu'entre la commission et le CCSP.

Nous avons renforcé la collaboration entre la présidente, la vice-présidente et la secrétaire, ce qui nous permet de mieux communiquer et de gérer plus efficacement le travail.

La présidente rencontre mensuellement la direction afin de discuter des différents points relevés, et prendre des informations sur le fonctionnement quotidien de la prison. Nous en apprenons encore chaque mois

Nous ne disposons pas d'un local suffisamment grand à Huy pour pouvoir nous réunir en respectant les mesures sanitaires, le local à notre disposition est également la salle de réunion et le réfectoire des agents. La vétusté et la taille de l'établissement en sont la cause. Nos réunions mensuelles, qui ont lieu tous les premiers lundis du mois à 18h30 précises, se font donc par visioconférence depuis le mois de mars, excepté pendant les trois mois d'été, où nous avons pu organiser ces rencontres dans nos jardins.

Nous avons amélioré le fonctionnement de ces réunions durant ces premières années. Nous communiquons par e-mail les informations de suivis détaillées au prochain commissaire, et ne discutons que des faits marquants lors de nos réunions. Cela permet de pouvoir parler d'autre chose que du rapport, et de raccourcir ces réunions.

C. Traitement des demandes des personnes détenues / Médiation

D.

La commission de surveillance est essentiellement saisie par demande écrite dans notre boîte aux lettres. En effet, depuis le mois de mars, les détenus ne circulent plus librement dans la prison. Les contacts plus informels sont donc difficiles.

Nous n'avons pas eu de demandes de médiation. De manière générale, il y a peu de demandes faites à la commission.

Les détenus sont reçus par le commissaire du mois dans la semaine suivant leur demande. En fonction de la demande, nous évaluons les démarches nécessaires à entreprendre. Une réponse est apportée au détenu par la suite.

Hors période sanitaire, nous allons à la rencontre des nouveaux entrants pour leur expliquer le rôle de la commission. C'est une démarche importante étant donné que Huy est une maison d'arrêt et que, pour un certain nombre de détenus, il s'agit là de leur premier contact avec l'univers carcéral.

E. La Commission en chiffres

a. Nombre de réunions mensuelles

11 dont 4 en virtuel - la réunion d'avril a été annulée avec la crise sanitaire, nous ne pensions alors pas qu'elle allait durer si longtemps.

b. Présence des membres aux réunions mensuelles

5/1 : tous présents

3/2 : 2 absents

3/3 : 3 absents (dont 2 en formation avec le CCSP)

4/5 : virtuel 1 absent du à des problèmes de connection

1/6 : virtuel 3 absents dont 1 injustifié

6/7 : 1 absent

3/8 : 5 absents

7/9 : 1 absent

5/10 : 1 absent

2/11 : virtuel - tous présents

7/12 : virtuel - tous présents

c. Nombre de visites réalisées

38 visites + contacts téléphoniques les semaines où cela n'a pas été possible pour cause de confinement sanitaire.

d. Nombre de demandes reçues

20

e. Nombre de médiations réalisées

0

II. L'établissement pénitentiaire concerné – Prison de HUY

A. Fonctionnement

F. Il s'agit d'une maison d'arrêt et de peine. L'aile A de la prison propose un régime ouvert, et l'aile B un régime fermé.

B. Evénements marquants / principaux changements dans l'établissement

a. Travaux :

Un projet de rénovation de la prison de Huy serait en cours depuis un long moment. La Régie des Bâtiments a actualisé le cahier des charges avec le nouvel architecte en tenant compte des remarques de la direction mais la Régie des bâtiments cherche un mode de financement. La rénovation du plafond des douches qui contient de l'amiante et l'installation du téléphone en cellule est prévue pour début 2021.

b. Mouvements de grève :

Contrairement à d'autres établissements pénitentiaires, celui de Huy n'a pas été en grève le 22 septembre.

Grève le 12 et 13 octobre suite à la mise en quarantaine de l'EP le 10 octobre

c. Arrivée ou départ de personnel :

En janvier, l'absentéisme est très prononcé chez les agents pénitentiaires.

Dans le courant de cette année, la direction a promu du personnel pénitentiaire à des grades de "chefs" afin de remplir les cadres qui étaient sous-utilisés. Certains agents ont des difficultés à accepter ces changements et trouvent qu'il y a maintenant de trop nombreux chefs, or le cadre est simplement rempli.

En novembre, 5 agents supplémentaires ont été engagés (plan Rosetta).

d. Suicide :

En septembre, un détenu menaçait de se suicider. Il a été placé au cachot pour assurer sa surveillance rapprochée quelques heures. Il a volontairement réintégré sa cellule après discussion avec l'AP.

e. Événements marquants :

En novembre, 21 détenus ont été mis en quarantaine pendant 5 jours parce qu'ils ont été vus par le médecin qui a été testé positif. 4 d'entre eux n'auraient pas été vus et ont été retirés de la quarantaine puis remis en quarantaine sur décision d'un infirmier. Décision qui a suscité la grogne des AP incapables d'expliquer cela aux détenus. Tension manifeste entre AP et certains infirmiers. Depuis l'équipe infirmière a changé et la relation s'est nettement améliorée

En décembre, la quarantaine se poursuit pour les prévenus qui sont testés à leur arrivée ; il n'y aurait en ce mois de décembre, pas d'inquiétudes particulières quant à des contaminations potentielles.

Les détenus transférés « subissent » un test PCR à leur admission et sont mis à l'isolement ; si endéans les 4 à 5 jours, aucun symptôme ne se déclare et qu'ils sont négatifs, ils retournent en cellule.

Pour les nouveaux détenus, ils vont d'office 7 jours en quarantaine, subissent un test PCR après 3 ou 4 jours ; si les résultats sont négatifs, ils retournent en cellule.

Les « symptomatiques » vont à l'infirmerie et sont testés d'office.

f. Incidents entre agents et détenus :

En mai, un détenu s'est rebellé parce que harcelé par un agent pénitentiaire. Un témoin (détenu) a alerté le comité central. Son cas est particulier et il a dû être transféré. Le détenu rebelle a été changé de section. La direction surveille le comportement de l'AP.

Le 13 août, il y a eu un gros souci au préau. Des bouteilles de coca ont été larguées dans le préau. Elles contenaient vraisemblablement de l'alcool. Les détenus, ivres, ont mis le feu à une cahute, des essuies ont été jetés par les fenêtres. Plusieurs détenus ont été mis au cachot pour une semaine.

En novembre, un détenu a démoli sa cellule. Ce détenu a commis ces faits car il se sentait harcelé par un agent, qui lui avait simplement opposé un refus à une demande. Il est resté enfermé dans sa cellule 2 jours avec une vitre cassée, l'établissement n'avait pas d'autres places pour lui, il est donc resté dans sa cellule le temps que le matériel nécessaire aux réparations soit livré. Il a à nouveau mis sa cellule à sac et a finalement été transféré.

C. L'établissement pénitentiaire en chiffres

a. *Population pénitentiaire (mois par mois)*

Cette année, la capacité théorique de la prison n'a pas été dépassée.

Janvier :

- Capacité théorique : **63, 85 en maximum de surpopulation**
- Population du jour présente : **70** au 30/01/2020
- Surveillance électronique ; Congé pénitentiaire ; Semi-liberté ; Interruption de peine ; Maison de transition
- Nombre de condamnés : **33** ; Prévenus : **37** ; Internés.es : **00**
- Hommes : **70** ; Femmes : 00 ; Bébés : 00
- Malades à l'hôpital civil ou au CMC : 00

Février :

- Population du jour (présente) : **72** au 26/02/2020
- Surveillance électronique ; Congé pénitentiaire ; Semi-liberté ; Interruption de peine ; Maison de transition :
- Nombre de condamnés ; **40** Prévenus ; **32** Internés: **0**
- Hommes ; **72** Femmes ; 0 , Bébés : 0
- Malades à l'hôpital civil ou au CMC : 00

Mars :

Nous n'avons pas eu le temps d'interpeller l'E.P à cet égard et nos communications par la suite avec Mme Havart, recouvraient une autre problématique inédite et cruciale !

Avril :

Nous n'avons pas eu le temps d'interpeller l'E.P à cet égard et nos communications par la suite avec Mme Havart, recouvraient une autre problématique inédite et cruciale !

Mai :

- Population du jour présente : **63** au 20/05/2020
- Surveillance électronique ; Congé pénitentiaire ; Semi-liberté ; Interruption de peine ; Maison de transition :
- Nombre de condamnés ; **20** Prévenus ; **43** Internés: **0**
- Hommes ; **63** Femmes ; 0 , Bébés : 0
- Malades à l'hôpital civil ou au CMC : 00

Juin :

- Population du jour présente : **76** au 22/06/2020
- Surveillance électronique ; Congé pénitentiaire ; Semi-liberté ; Interruption de peine ; Maison de transition :
- Nombre de condamnés ; **?** Prévenus ; **?** Internés: **0**
- Hommes ; **76** Femmes ; 0 , Bébés : 0
- Malades à l'hôpital civil ou au CMC : 00

Juillet :

- Population du jour présente : **86** au 12/07/2020 - **76** au 24/07/2020
- Surveillance électronique ; Congé pénitentiaire ; **2** Semi-liberté ; Interruption de peine ; Maison de transition :
- Nombre de condamnés ; **47** Prévenus ; **39** Internés: **0**
- Hommes ; **86** - **76** Femmes ; 0 , Bébés : 0
- Malades à l'hôpital civil ou au CMC : 00

Août :

- Population du jour présente : **65** au 18/08/2020
- Surveillance électronique ; Congé pénitentiaire ; Semi-liberté ; Interruption de peine ; Maison de transition :
- Nombre de condamnés ; **25** Prévenus ; **40** Internés: **0**
- Hommes ; **65** Femmes ; 0 , Bébés : 0
- Malades à l'hôpital civil ou au CMC : 00

Septembre :

- Population du jour présente : **72** au 30/09/2020
- Surveillance électronique ; **13** Congé pénitentiaire ; Semi-liberté ; Interruption de peine ; Maison de transition :
- Nombre de condamnés ; **32** Prévenus ; **40** Internés: **0**
- Hommes ; Femmes ; 0 , Bébés : 0
- Malades à l'hôpital civil ou au CMC : 00

Octobre :

- Population du jour présente : **72** (contact téléphonique, la prison étant fermée depuis le 10 octobre)
- Surveillance électronique ; **13** Congé pénitentiaire ; Semi-liberté ; Interruption de peine ; Maison de transition :
- Nombre de condamnés ; **32** Prévenus ; **40** Internés: **0**
- Hommes ; Femmes ; 0 , Bébés : 0
- Malades à l'hôpital civil ou au CMC : 00

Novembre :

- Population du jour présente : **69** (26/11/2020)
- Surveillance électronique ; Congé pénitentiaire ; Semi-liberté ; Interruption de peine ; Maison de transition :
- Nombre de condamnés ; **23** Prévenus ; **46** Internés: **0**
- Hommes ; **69** Femmes ; 0 , Bébés : 0
- Malades à l'hôpital civil ou au CMC : 00

Décembre :

- Population du jour présente : **70** (28/12/2020)
- Surveillance électronique ; Congé pénitentiaire ; Semi-liberté ; Interruption de peine ; Maison de transition :
- Nombre de condamnés ; **30** Prévenus ; **40** Internés: **0**
- Hommes ; **70** Femmes ; 0 , Bébés : 0
- Malades à l'hôpital civil ou au CMC : 00

En conclusion, nous ne sommes cette année pas descendu sous les 63 places idéales, et avons observé un dépassement de 85 maximum une fois, en juillet.

b. Nombre de membres de personnel (mois par mois)

Non Communiqué

Juin :

Début juin : Peu d'agents absents en cette période.

Fin juin : beaucoup d'agents absents et en congé.

Juillet :

Le staff des AP est fortement réduit dû à des absences et des congés annuels.

III. La surveillance

G.

A. Conditions de détention

1. Salubrité du bâtiment

- a) Des rats courent le long de l'aile A. Suite à l'incendie du séchoir, les pompiers sont venus et le bâtiment ne répond pas aux normes incendie
- b) interpellation de la direction : un projet de rénovation a été validé en juin 2020 mais la Régie des bâtiments cherche un financement !

2. Cuisine :

- a) plaintes concernant la variété des menus et les quantités surtout cet été
- b) enquête sur 15 jours auprès du plaignant qui nous a remis la liste des menus : la variété est ok mais les quantités ne sont pas objectivables + discussion avec la direction
- c) retour du chef cuisine qui avait été absent pendant plusieurs semaines. Les détenus questionnés en août ne se plaignaient plus en novembre.

3. Vêtements :

- a) plaintes des détenus relatives à des tâches sur les vêtements. Le séchoir de la prison a pris feu en février
- b) interpellation de la comptable qui va mélanger le stock de produit de lessive pour éviter les taches et commander un produit moins agressif.
- c) Le séchoir est arrivé en mars

4. Hygiène :

- a) nombreuses plaintes concernant l'état des douches. Enquête par les commissaires du mois de janvier : bacs de douche avec traces de calcaire. 6 douches pour 65 détenus ne permettent que 3 douches par semaine : lundi-mercredi – vendredi ou mardi – jeudi – samedi (sauf après le sport, pour les travailleurs ou si transfert au palais de justice)

- b) Proposition à la direction de tourner par quinzaine et non par semaine de manière à utiliser aussi la douche le dimanche
- c) Proposition refusée car un changement dans les habitudes est compliqué à faire passer auprès des agents.

5. Organe de concertation

L'organe de concertation : n'est toujours pas mis en place malgré de nombreux rappels. La direction n'a pas le temps (pandémie ...). A suivre en 2021

6. Bibliothèque

- a) plainte d'un détenu concernant le choix des livres
- b) rencontre avec le bibliothécaire et visite de la bibliothèque très petite mais très bien tenue. Il est en demande de livres et BD. Rencontre avec la direction qui accepte qu'on amène des livres s'ils sont en bon état et si elle les contrôle
- c) Dépôt de livres pour l'aumônerie (aussi en demande) et pour la bibliothèque qui devrait les recevoir rapidement.

7. Soins de santé

- a) Gros soucis avec l'équipe d'infirmiers par manque d'organisation : pas d'horaire fixe, pas de distribution à heure fixe de la méthadone, erreur dans la médication, filtrage des demandes de rendez-vous médicaux, souci de communication par mail avec la direction, ...
- b) discussion avec la direction qui réclame un coordinateur médical pour assurer une présence d'un médecin tous les jours, organiser l'horaire des infirmiers et assurer un bon suivi des traitements. Demande transférée au CCSP.
- c) Arrivée du coordinateur médical en décembre ainsi que d'un nouveau médecin très apprécié et licenciement d'une infirmière pour faute grave. depuis la relation avec l'EP est nettement meilleure

8. Sécurité

- a) plainte vis-à-vis d'un détenu qui aurait des privilèges
- b) rencontre avec la direction qui explique que ce détenu a des privilèges qui ont été octroyés par la DGR en non par elle. Ce détenu est quasi ingérable et ne respecte aucune autorité. Elle s'en plaint car cela crée des soucis avec les autres détenus qui se plaignent avec raison d'un traitement inéquitable.
- c) transfert demandé par la direction et accordé car la situation n'est plus tenable.

B. Incidents

- a) Mouvement collectif

b) suite au mouvement collectif du 13 août, nous avons rencontré la directrice adjointe (qui a minimisé l'incident) et un des détenus punis. Il estimait sa punition méritée.

C. Personnel

1. Personnel de surveillance

- a) absentéisme récurrent – conditions de travail pénibles liées à la vétusté du bâtiment (douche du personnel inutilisable depuis de nombreuses années, WC en mauvais état, casiers trop petits, pas de séparation homme/femme, cuisine avec juste un évier.
- b) Situation déplorée par la direction qui attend un plan de rénovation prévu en juin 2020 ...
- c) engagement de 5 agents sous contrat Rosetta en septembre.

2. Personnel psycho-social

Nous recevons des plaintes récurrentes des détenus concernant la lenteur du SPS : 10 à 15 jours d'attente pour avoir un rendez-vous, pourtant, les décisions sont rendues dans les délais, mais ces délais sont longs pour les détenus.

D. Comptabilité :

- a) plaintes récurrentes depuis mai au sujet d'erreurs dans la cantine, de non-remboursement, de virements bloqués. La comptable refuserait de rencontrer les détenus. 9 plaintes ont été objectivées mi-août
- b) rencontre avec la directrice qui a pris le problème au sérieux
- c) rencontre des plaignants avec la comptable en présence de la directrice. Les détenus revus par la suite ont été satisfaits. S' il y a des erreurs dans la cantine, elles sont actuellement remboursées. La directrice reste très attentive à la situation

E. Analyse transversale liée à la crise du Covid

1. Fonctionnement de la CdS

Lors du premier confinement (mi-mars à mi-mai) et lors de la quarantaine (10 au 28 octobre), nous n'avons plus eu accès à l'EP mais sommes restés en contact hebdomadaire avec la direction. Les problèmes logistiques n'ont pas été mentionnés à ce moment mais bien par la suite lors d'une rencontre sur place. Dès que cela a été autorisé par la DGD, la direction a mis à notre disposition un petit local pour nous permettre de rencontrer les détenus, étant donné que la DGD interdisait l'entrée au cellulaire. Nous soulignons la bonne collaboration avec la direction et la volonté de nous permettre de continuer notre travail. Le local des cultes a aussi été mis à disposition en novembre à l'initiative des AP car il y a un plexi sur la table. Nous avons eu de nombreux contacts avec le personnel très ouvert à la discussion mais peu de contacts informels avec les détenus. Les réunions mensuelles de juin, juillet, août et septembre ont eu lieu dans le jardin d'un des commissaires car la salle de réunion est trop petite pour respecter la distanciation. Seule la réunion de début octobre a eu lieu dans l'EP. Nous sommes ensuite passés à la vidéo-conférence.

2. *Incidence sur les détenus*

Si les détenus ont plus ou moins supporté le 1er confinement, l'absence de contact avec leurs enfants, de VHS, les conditions de visites très inconfortables (bruit, interdiction de contact, ...) et surtout l'absence de perspectives (plus de PS et de CP, mise à mal du plan de détention) pèsent très lourd sur leur moral. Plusieurs nous ont dit ne plus avoir de motivation à se lever. L'absence de bodybuilding depuis le 10 octobre, de travail et d'activités mettent leur santé psychologique en grave danger. Ils ont apprécié en été la réouverture de la salle de bodybuilding et l'allongement de 20 minutes de l'heure de préau. Ils ont déploré que le régime ouvert de l'aile A soit suspendu pendant plus d'un mois en novembre suite à la quarantaine. Plusieurs détenus se sont plaint d'une absence de suivi psychologique et/ou psychiatrique. Ils ont le sentiment qu'on les médique à outrance pour les faire taire. Il s'agit ici d'un manque de moyen et non de volonté de la part de l'établissement pénitentiaire, qui n'a pas l'impression de sur-médicaliser, mais qui déplore aussi le manque de moyen pour assurer un suivi psychologique et psychiatrique correct des détenus.

3. *Initiatives de la direction*

La direction a pris plusieurs initiatives pour tenter de limiter l'impact psychologique de la pandémie :

- élargissement de l'heure de préau et ajout d'une heure en soirée en été
- élargissement des heures de téléphone
- possibilité de 2 visites par semaine (2 en semaine ou 1 en semaine et 1 le we)

H.

IV. Les avis et informations au CCSP

- Travail sur les cachots et cellules d'isolement
- Clarification des mesures fédérales en matière de covid et leur application au sein de l'EP : absence de douches, de visites, de permission de sortie, congés...
- Vétusté du bâtiment, notamment douches sales, vieilles, avec amiante dans les plafonds et trop peu nombreuses, toilettes des agents à la limite de la salubrité, vestiaire agents trop étroit, poussiéreux, vétustes, pas de séparation hommes-femmes...
- Instauration et déroulement de la CdP

I.

V. Conclusion(s)

J.

Cette année 2020 fut marquée par la crise sanitaire, qui a fortement perturbé tant le fonctionnement de notre jeune commission de surveillance que la vie dans l'établissement pénitentiaire. La crise, et le lockdown qui a eu lieu, ont démontré une fois de plus l'inadéquation du bâtiment par rapport aux normes actuelles. En ce début d'année 2021, un plan de rénovation de l'établissement a été finalisé, après 18 ans d'attente, mais aucune décision sur sa réalisation ou non n'a encore été prise par la Régie des bâtiments.

La crise a également considérablement coupé les détenus du peu d'activités possibles au sein de ce petit établissement : moins de travail, plus de sport, restriction des visites. Il ne reste que le préau, ceci influence le moral des détenus.

Le début de la crise sanitaire s'est aussi déroulé dans cet établissement sans médecin coordinateur. De mars à octobre, la direction a dû gérer cette crise sans ce maillon essentiel. La direction de l'établissement est relativement "neuve", mais dynamique. Beaucoup de changements sont en cours, et on perçoit l'effort continu de la direction afin d'adapter les pratiques et règlements en vigueur aux normes actuelles, tout en dialoguant avec le personnel afin de s'assurer de l'adhésion de tous à ces changements. Le processus est donc ralenti mais en marche.

En 2021, la commission de surveillance se donne pour objectif de continuer la surveillance de l'aspect médical de la prison, ainsi que de réaliser une enquête au niveau de l'alimentation, avec une attention particulière au régime végétarien. Nous suivrons également le dossier des travaux de rénovation promis et continuerons à asseoir notre place au sein de l'établissement. Nous insisterons aussi auprès de la direction pour qu'un comité de concertation soit enfin mis en place.